



La feuille de vigne



La gazette cocumontaise - n° 9 www.cocumont-aquitaine.fr

Octobre 2011

L'édito

La saison estivale 2011 aura été particulièrement féconde en manifestations culturelles, festives ou sportives. Cette richesse est avant tout le fruit du travail désintéressé de nombre de nos concitoyens qui s'investissent généreusement dans l'animation de notre commune.

On entend généralement des discours assez alarmistes sur la raréfaction inéluctable de l'engagement bénévole. A Cocumont, force est de constater le dynamisme de cet engagement et ses effets plutôt positifs sur une autre valeur, d'ordinaire en perte de vitesse dans nos sociétés occidentales: la force du lien social.

Combien de différends évanouis, d'incompréhensions résolues, de peurs de l'autre dépassées; combien de liens sociaux nés d'une rencontre au détour d'une animation associative donnent à notre espace rural la qualité et la richesse d'un vivre ensemble que nous envie nombre d'autres collectivités.

La qualité et le nombre des services à la personne, des commerces de proximité, de l'artisanat, complètent et renforcent l'attractivité de notre territoire. Ils participent aussi à une meilleure intégration des nouveaux habitants.

Un grand merci à vous tous qui les faites vivre et qui vous impliquez au service de notre commune, de son dynamisme et de sa convivialité.

Et à très bientôt pour une prochaine saison riche de nombreuses animations et porteuse de nouvelles rencontres et de lien social.

Le Maire, Jean-Luc ARMAND.

DÈS OCTOBRE, LE RAM DÉMARRE !

La compétence Enfance - Petite Enfance, devenue communautaire, Val de Garonne Agglomération, après moult études et réunions, a décidé de mettre en place un Relais d'Assistantes Maternelles (R.A.M.) à Cocumont dès le mercredi 5 octobre.

Gérée par V.G.A., la commune doit, néanmoins, mettre à disposition un local afin de pouvoir accueillir correctement les parents, les enfants et les assistantes maternelles.

Agréée par la P.M.I. (Protection Maternelle Infantile), la salle de motricité de l'école [adossée à la classe des petits de maternelle] a été retenue.

Frédérique DUPUIS, recrutée par V.G.A. pour sa connaissance de la petite enfance, a pour fonction d'animer le R.A.M. tous les mercredis.

Le matin, de 9h30 à 11h30, temps d'accueil collectif : elle organise des ateliers de jeux, de lecture... avec la participation des A.M. L'intérêt : cela permettra aux enfants (0 - 3 ans) de se sociabiliser au contact des autres petits et aux nounous, de pouvoir échanger, partager.

Si elles gardent d'autres enfants un peu plus âgés, des aménagements sont possibles.

Des formations par secteur sont envisagées pour professionnaliser davantage encore les A.M.

De 13h30 à 15h, F. DUPUIS accueille les parents et les futurs parents afin de les aider à trouver une nounou, les conseiller lors de la rédaction ou l'exécution du contrat de travail, etc.

Pour plus d'informations, contactez M. DUPOUY, V.G.A., au 05.53.64.40.46



Défilé des paloumayres à Corps-nuds



Festi Vino II



Il y a foule à Goutz

Séance ordinaire du mercredi 29 juin 2011

- * Avant la séance, Monsieur DAUNIS, président du Syndicat des Eaux de la région de COCUMONT, est intervenu pour exposer le projet de rénovation de la station d'épuration.

Prima Ingénierie prévoit un bassin d'orage et des bio-disques afin que l'eau renvoyée dans le ruisseau « Constans » ne soit pas polluée.

Ce projet prioritaire sera proposé pour 2012.

Son coût s'élève à environ 700 000 €, subventionné à hauteur de 35 % par l'Agence Adour-Garonne, et à 25 % par le Département. Pour le complément, le Syndicat, maître d'ouvrage, contractera un emprunt que la Commune remboursera avec étalement.

- * Autorisation est donnée au Maire de recruter des agents saisonniers pour l'été.

- * Bureau de Poste : proposition d'établir un bail commercial à compter du 1^{er} octobre 2011, avec un loyer de 335 € par mois.

- * Val de Garonne Agglomération :

- Nathalie COMBLON a été désignée comme référente pour l'organisation de la collecte des films plastiques agricoles usagés.

- Accueil de loisirs sans hébergement situé à MEILHAN :

VGA demande un lieu abrité et chauffé sur la Commune pour permettre aux enfants d'attendre le bus. La sécurité des enfants n'étant pas assurée par un animateur, aucune décision ne peut être prise. VGA demande également la mise à disposition du bus communal et d'un chauffeur (avec compensation financière) pour transporter les enfants à MEILHAN : proposition non acceptée (manque de personnel l'été, besoin du bus hors périodes scolaires).

- Relais d'Assistants Maternelles (R.A.M.) :

Les locaux de la Maternelle seront mis à disposition le mercredi matin.

- Convention tripartite de partenariat avec Habitatlys pour la réalisation de 4 logements dans le lotissement « Terrasses de Limoges » : la Commune doit participer à hauteur de 13 332 €.

- * Questions diverses :

- 10 000 € sont accordés sur la réserve parlementaire pour la réalisation de l'auvent de la Salle des Sports et du chemin piétonnier.

- Achat de panneaux de lieudits.

- Le Syndicat d'irrigation doit acheter des terrains pour stocker l'eau derrière « Vincens » : un plan sera présenté.

- Des contribuables demandent la mise en place d'un columbarium : des devis seront demandés pour envisager différentes possibilités.

Séance ordinaire du mercredi 10 août 2011

- * Projet de construction du Centre de Secours :

Délibération autorisant la vente du terrain au SDIS, pour le prix symbolique de 1 €, (évaluation des Domaines : 29 000 €).

Délibération autorisant le SDIS à déposer le permis de construire avant la vente

Adopté à l'unanimité.

- * Voirie :

Proposition d'instaurer une Participation Voirie et Réseaux (P.V.R.) dans le secteur Lavalée ».

Le montant des travaux à réaliser s'élèverait à environ 10 583 € ; ils seront engagés dès la signature du premier sous-seing privé de vente.

- * Val de Garonne Agglomération :

Avis à donner sur le nouveau périmètre de VGA, après fusion avec la Communauté des Communes Trec et Gupie.

Adopté à l'unanimité.

- * Emploi :

Il est proposé de créer 2 postes CAE-CUI au 1^{er} septembre. Ces contrats ne seront désormais financés par l'Etat qu'à hauteur de 70 %, et sur 20 heures/semaine, avec une action de formation obligatoire.

Approuvé à l'unanimité.

- * Divers :

- Peinture de la classe de Monsieur BIASON : devis complémentaire de 812 € pour le plafond

- Vitraux de l'Eglise : devis des travaux supplémentaires = 3 540 €, sur un vitrail très abîmé

- Entretien du car scolaire : devis 1 900 €

- Collecte des films plastiques agricoles : gratuité pour les agriculteurs

- Pierre KUMURDJIAN a fait un relevé des tombes du cimetière

- La table de pique-nique installée à « Marquesine » a disparu...



2012, une année d'élections !

Pensez à venir vous inscrire sur les listes électorales à la mairie avant la fin de l'année 2011

Le c





La rentrée scolaire s'est déroulée dans de bonnes conditions. L'effectif pour cette nouvelle année est stable, il compte 137 élèves. L'équipe pédagogique subit peu de changements.

Jean-Paul BIASON le directeur, prend en charge les 22 élèves de CM2, Jean-Luc ARMAND s'occupe des 25 élèves CE2-CM1. Eric MARTI assure la décharge de ces deux postes. La classe de CE1-CE2 de Nadine ROUSSEL compte 24 élèves et la classe de CP de Sandrine MULLER 17 élèves. Sandrine CUDRAT prend en charge 25 élèves de grande section de maternelle et Nathalie VAN DE ZANDE-LUCAS 24 élèves de petite et moyenne section. Pour compléter cette équipe, l'EVS Elisabeth LAROUTUROU est présente à l'école le mardi et le jeudi jusqu'au 14 octobre, en principe ce poste ne sera pas renouvelé.

L'anglais est enseigné du CP jusqu'au CM2 par Sandrine CUDRAT, Nathalie VAN DE ZANDE-LUCAS et Nadine ROUSSEL. Durant le 1er trimestre les élèves de Nadine ROUSSEL se rendront à la piscine tous les jeudis."

Le Comité du Presbytère de Cocumont

Cette association, probablement la plus ancienne de Cocumont encore en activité, a déposé ses statuts le 1^{er} juillet 1928. Elle avait pour premier objectif de construire un presbytère pour le curé de Cocumont.

Au 11^{ème} siècle le prêtre habitait près du cimetière dans la maison qui appartenait à la famille Claverie. Quand l'église du Bourg fut construite en 1868, le prêtre habita successivement en face de l'église (ex-maison du Dr Cazalas), ensuite chez Mme Vve Lafargue, puis à la vieille Cure, ensuite derrière l'église chez M. Vigouroux, et enfin au couvent.

Devant ces difficultés pour trouver un logement convenable, l'Evêché mit la commune en demeure de loger le curé si elle voulait le garder. C'est ainsi que des élus (Valéry Tréjaut, maire) et des paroissiens se réunirent à la Sacristie et décidèrent de créer une association ayant qualité de recueillir des fonds par souscription des paroissiens, d'acheter un terrain, de construire un presbytère, et de le gérer. L'association fut composée de 12 membres de Cocumont et présidée par Léon Beaupuy.

Le 30 juin 1930, l'abbé Lartigue put s'installer dans un presbytère neuf et définitif qui aura coûté 57 129,15 francs entièrement couverts par les dons des paroissiens. Le dernier prêtre qui habitera le Presbytère sera l'Abbé Lorenzon. Depuis, le Comité loue et entretient la propriété, se réservant les salles du sous-sol pour le catéchisme des enfants.

L'Association comprend toujours 12 membres à ce jour et s'efforce de conserver l'esprit de ses fondateurs pour la gestion de ce patrimoine, en attendant, qui sait, qu'un prêtre revienne à Cocumont.

Collecte des Films Plastiques Agricoles Usagés (F.P.A.U.)

Val de Garonne Agglomération (V.G.A) et Tri Garonne Environnement (T.G.E), entreprise basée à Sainte Bazeille, ont conventionné en juin 2011 afin de mettre en place une collecte gratuite des films plastiques agricoles usagés recyclables sur le territoire de Val-de-Garonne. L'objectif est d'organiser une à deux campagnes de collecte par an selon les besoins.

T.G.E s'engage à mettre à disposition des bennes de 30m3 pour la collecte des plastiques et à assumer le transport, une à deux fois par an et d'une durée de 5 jours maximum. Val-de-Garonne, en partenariat avec la commune, s'engage à organiser les collectes et à assurer la communication auprès des agriculteurs. Les films plastiques agricoles usagés seront collectés et conditionnés par T.G.E puis revendus à une entreprise basée à Bidos (Pyrénées-Atlantiques), en charge de la valorisation.

Le Conseil Municipal a désigné une **référente**, Madame COMBLON Nathalie, qui sera l'interlocutrice directe pour les agriculteurs de la commune. tél. : **06. 71. 40. 03. 01**. Un calendrier de collecte sera envoyé à chaque agriculteur s'étant manifesté.

Conditionnés enroulés ou pliés sans corps étrangers : les bâches de serre, les petits et grands tunnels, les bâches d'ensilage noires ou de couleur et les films d'enrubannages ;

Conditionnés en sacs : Sacs d'engrais, de terreau, big bag ;

Conditionnés en ballots : les films étirables de palettisation, les housses rétractables et les films à bulles d'emballage

Tout autre produit est interdit (ficelle, goutteur, ferraille, PVC, végétaux etc.)



Comité des Fêtes de Cocumont assure !



Les dates à retenir

Octobre :

Samedi 15 - **Théâtre** « Recherche femme désespérément » — Compagnie La Rampe (Dental Garonne Sénégal)

Novembre :

Vendredi 4 - Collecte de sang
Vendredi 11 - Banquet de l'A.R.A.C.
Dimanche 20 - Marché de l'Avent

Décembre :

Samedi 3 - Banquet (Aînés Ruraux)
Vendredi 9 - Soirée Gasconne
Mercredi 14 - Collecte de plasma
Vendredi 16 - Noël des Sapeurs-Pompiers

Dates des lotos

Octobre :

Dimanche 16 - Aînés ruraux

Novembre

Dimanche 13 - Aînés ruraux
Samedi 19 - Amicale des donneurs de sang

Décembre

Dimanche 11 - Aînés ruraux
Samedi 17 - Amicale des donneurs de sang
Dimanche 18 - Ablette Meilhanaise et Goujon Cocumontais

Sortie à Paris du 27 au 29 avril 2012

L'Amicale des Donneurs de sang organise une sortie à Paris, les 27, 28 et 29 avril 2012, ouverte à tous.

Au programme : visite du château de Versailles, repas-spectacle au Moulin-Rouge, principaux monuments (bateau-mouche et bus) ; sur le chemin du retour, visite du château de Chambord.

Coût tout compris : 450 € par personne (possibilité de régler en plusieurs fois).

Renseignements et inscriptions
05.53.94.54.00 (Mme Campes)

Le carnet cocumontais juin - août 2011

Le Conseil Municipal félicite les heureux parents de la naissance de :

- ∞ GRANDCOING Lola, née à Marmande le 25 août 2011
- ∞ OLLIER Léontine Anne-Marie Nicolle, née à Marmande le 21 juin 2011
- ∞ VOLT Joshuas Jean Jules Louis Périg, né à Marmande le 15 août 2011
- ∞ LOLY Quentin Théo, né à Marmande le 26 août 2011

Se sont unis pour le meilleur :

- ∞ M^o QUAÏNO Alain et Melle HARTMANN Sandrine Jeannine Odette le 23 juillet 2011

Le Conseil Municipal adresse ses plus sincères condoléances aux familles à la suite du départ de :

- ∞ CELSIS Monique France Paule Epouse DUBERNET, décédée le 25 juin 2011

Deux nouveaux résidents à Cocumont

A l'aire de pique-nique de La Gravette, hormis le paysage, venez rencontrer ces deux compères. Le conseil municipal, sur l'impulsion de Denis MOURGUET, a souhaité trouver un remplaçant à feu Titus, victime d'un coup de foudre.



Le terrain de l'âne a trouvé nouvel occupant, son nom PINOCCHIO. Pour ne pas qu'il se sente seul, un jeune bouc partage le parc. Fin juin, les élèves de l'école l'ont baptisé GEPETTO. Il ne manque plus que la Fée Bleue...

LES SENIORS ET LA ROUTE

Réviser le code de la route, testez votre conduite

La journée de remise à niveau (évoquée dans La Feuille de Vigne n° 8) aura lieu le 18 octobre à Marmande, salle du 1^{er} étage de Terres du Sud, route de Bordeaux

Inscriptions et renseignements au **05.53.77.61.81**

Directeur de la publication : J-L Armand ; Rédacteurs : Mmes Lafitte, De Luca ; MM. Blanc, Constans, Kumurdjian, Tourenne ; Photos : Blanc ; Kumurdjian ; Lataste ; Tourenne ;

La feuille de vigne (journal municipal de Cocumont), éditée à 1000 exemplaires, diffusée à titre gratuit à tous les habitants.

Retrouvez-nous sur le WEB : <http://www.cocumont-aquitaine.fr> ;

Contact : communedecocumont@wanadoo.fr

Mairie, place des vigneron, 47250 Cocumont. 05 53 94 51 34

Imprimé par Yesprint.fr